

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	34
Nombre de pouvoirs	10
Votants	44



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 140

INFORMATION DELIBERATIONS DU BUREAU ET ARRETES DE LA PRESIDENTE

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 8 décembre 2022.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel ; COLLET-DUFAYS Céline ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick ; LEGER Jean-Luc ; MALHOMME Elodie ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée (départ à 21H20 avant le vote du point 18) ; ROULET Alain ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; BILLEGA Nicole ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane à ROUGIER Bernard ; ROGER Thierry à COLLET-DUFAYS Céline ; BOUQUET Benjamin à BAUCULAT Annick ; DUGAUD Isabelle à HAYEZ Marie-Françoise ; DURAND Serge à BIALOUX Claude ; TERNAT Didier à PRIOURET Denis ; FOURNET Marie-Hélène à ROULET Alain ; SAINTRAPT Alex à BERTIN Valérie ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : LABOURIER Dominique

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation.

Le CONSEIL Communautaire PREND ACTE des décisions prises par arrêtés de la Présidente :

- N°2022-013 portant modification de l'acte constitutif de la régie d'avances de l'accueil de Loisirs de Felletin
- N°2022-014 autorisant dix agents de la Communauté de communes Creuse Grand Sud à voter par correspondance pour les élections des représentants du personnel au Comité Social Territorial
- N°2022-015 fixant l'heure du début d'émargement des votes par correspondance par le bureau central de la Communauté de communes Creuse Grand Sud
- N°2022-016 Instituant un bureau central de vote pour les élections professionnelles du 8 décembre 2022
- N°2022-016 Bis Portant acte modificatif à l'acte instituant un bureau central de vote pour les élections professionnelles du 8 décembre 2022

Le CONSEIL Communautaire PREND ACTE des décisions prises par délégation du Bureau :

- N°2022-110 Service gestion des déchets ménagers et assimilés : demande de financement lié à un appel à projets de la Région Nouvelle Aquitaine
- N°2022-111 Adhésion 2022 à la MEF 23
- N°2022-112 Coordination et animation technique du Contrat de Rivière Creuse Amont : subventionnement pour le financement des postes 2023
- N°2022-113 Animation technique du Contrat Sources en Action : subventionnement pour le financement du poste 2023

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

POUR : 44

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 15 décembre 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

PUBLIÉE le

21 DEC. 2022

Valérie BERTIN,

Présidente

